



En adhérant au partenariat « TERRITOIRES » proposé par l'association IGGB, vous affichez votre soutien aux entreprises granitières présentes sur votre territoire et / ou votre volonté de prescrire le granit de Bretagne dans vos aménagements futurs.

L'association IGGB défend et promeut le choix du Granit De Bretagne dans les aménagements urbains : voiries, cinéraires et bâtiments publics.



LE CHOIX  
D'UN MATÉRIAU  
RÉPUTÉ



UN CHOIX  
SOCIAL



LE CHOIX  
D'UNE FABRICATION  
FRANÇAISE



UN CHOIX  
RESPONSABLE POUR  
L'ENVIRONNEMENT

En tant que collectivité territoriale, vous pouvez soutenir la filière Granit de Bretagne, en devenant :

#### PARTENAIRE DE SOUTIEN À L'IGGB



Présence sur le site internet de l'IGGB dans la rubrique **Territoires** avec votre logo

Durée du partenariat 1 année et acceptation du renouvellement par tacite reconduction

À partir de 500 € ou don à votre convenance

#### PARTENAIRE ENGAGÉ IGGB



Mise\* à disposition par l'IGGB de panneaux de chantier « **ici on pose du granit de bretagne** » pendant la phase travaux.

• Présence sur notre site internet dans la rubrique « Nos réalisations » pendant à minima 3 ans

• Valorisation de vos chantiers sur nos réseaux sociaux et dans notre newsletter

\* Sous réserve que le chantier soit réalisé majoritairement en granit breton

À partir de 1 500 €



## PARTENARIAT TERRITOIRES GRANIT DE BRETAGNE

Ce partenariat est actif à compter du : ...../...../..... pour une durée d'un an.

Nom de la collectivité

Nom de l'élu signataire du partenariat

Adresse de la collectivité

Téléphone fixe

Téléphone mobile

Adresse email

Nom du contact pour le partenariat

Téléphone fixe

Téléphone mobile

Adresse email

Partenariat

Année du partenariat

Le partenaire accorde à l'IGGB le droit d'utilisation des images qu'il lui confierait afin d'assurer la promotion du partenariat, ainsi que le droit d'utiliser son logo pour apposer sur ses outils de communication : site internet de l'iggb, réseaux sociaux...